

de bien laver de nouveau les éponges afin de ne pas laisser de traces d'acide. On les conserve alors dans une solution d'acide carbolique à 5 pour 100, ou de bichlorure à 1 pour 100, ou encore de thymol à 1 pour 300. Une fois que les éponges ont servi, avant de leur faire subir le traitement prescrit plus haut, les laver avec du savon vert et les rincer à l'eau chaude. Il est bon ici de faire remarquer que beaucoup de chirurgiens ont abandonné l'emploi des éponges, trouvant plus sûr de se servir de coton hydrophile préparé.

M. GEORGES JANIN A L'ALLIANCE MÉDICALE. — M. Georges Janin, ingénieur sanitaire, a donné le 14 juin, dans les jolies salles de l'Alliance Médicale, une conférence fort intéressante sur "l'Assainissement des Villes par les champs d'épuration." Ce monsieur condamne fortement, et avec raison croyons-nous, notre système d'égoûts qui se déversent dans le port, rendant ainsi l'eau du fleuve impotable. Il propose comme remède le système des champs d'épuration, qui a si bien réussi à Paris. On amène tous les égoûts dans un vaste champs; et l'on y fait de la culture maraîchère.

Diverses objections présentées par quelques-uns des membres présents ont été heureusement réfutées par le conférencier, et sur la proposition du Dr A. L. de Martigny, une motion de félicitations et d'approbation du système préconisé par le conférencier a été votée à l'unanimité. La séance a été présidée par M. le Dr Beausoleil, puis par M. le Dr Roy, chirurgien major du 65e Bataillon. On remarquait la présence des Drs Daoust, secrétaire; Drs Gauthier, L. E. Larin, J. Jetté, Lacombe, De'isle, Lefils, Lyons Gauthier, E. Dagenais, Benoît, de l'*Union Médicale*, Dr Fortier, du *Journal d'Hygiène*, Dr de Martigny, F. X. de Martigny, rédacteur de la *Clinique*, MM. Doré, ingénieur-sanitaire de la cité, Décary et Brault, pharmaciens, etc., etc.

LE BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. — Le Bureau a tenu son assemblée bi-annuelle le 3 de ce mois. Nous donnons plus loin la liste des candidats heureux. Nous reproduisons cette liste, que le Secrétaire nous dit être officielle, de la *Patrie* du 5 juillet. Il paraît que le Bureau a refusé la licence à des médecins des provinces voisines, parce que ces dernières ne reconnaissent pas celle de Québec. Ceci nous semble juste. Dans les provinces maritimes, on travaille beaucoup en ce moment à amener l'enregistrement interprovincial. Et il paraît que l'on est bien près de s'entendre. Pourquoi la chose ne s'étendrait-elle pas à toute la Puissance?

Voici la liste mentionnée plus haut :

Licenciés à la pratique de la médecine :

S. H. A. Côté, U. Jacques, E. Brunelle, E. B. Desmarteau, H. Valois, U. L. Lewis, A. Desgroseilles, A. Lortie, F. Pelletier, O. Poliquin, J. P. Martin, J. F. X. Bossé, L. Z. Renaud, H. Béland,